Etic – textes des acteurs

Acteur : Les associations pour la transparence de l’information

Ces associations ont pour souci principal la neutralité et l’objectivité : pour la plupart, ces associations se servent de l’open data, des données rendues publiques par le gouvernement, et les rendent plus présentables et plus accessibles aux citoyens.

De Regards Citoyens, qui vise à diffuser au grand public l’activité de nos élus, au site de fact-checking Vérité Politique, en passant par le journal « Le Drenche » (contraction de droite, centre et gauche), elles produisent principalement des données brutes, et totalement neutres. Plutôt que de chercher à remettre en cause notre système électoral, elles cherchent à l’évaluer, et à exposer ses éventuelles faiblesses par la vérité rigide des données : ainsi, elles ne demandent pas d’engagement de la part de leurs utilisateurs, ce qui rend leur portée bien plus grande que les civic tech nécessitant de voter ou de signer des pétitions.

Acteur : Les associations pour rapprocher citoyens et élus

Ce groupe spécifique d’association agit essentiellement au niveau communal, et vise à améliorer la communication entre les citoyens et les élus, grâce aux nouvelles technologies. On peut par exemple citer Politizr et FluiCity qui, si elles peinent à réunir un grand nombre d’utilisateur, proposent des services de communication entre élus et citoyens intelligents et efficaces.

Ces associations souhaitent une adaptation du système démocratique français à la révolution du numérique, et à un processus décisionnel plus horizontal, sans pour autant bouleverser les institutions et les systèmes de vote déjà en place.

Acteur : Les associations visant à donner plus de pouvoir au peuple

Ce sont sans doute le porte-étendard des civic tech en général, celles à qui tout le monde pense quand on évoque le concept. Les associations visant à augmenter le pouvoir de décision des citoyens sont multiples, et certaines ont une portée démesurée. Par exemple, change.org, un site de pétitions en ligne, affirme avoir déjà reçu la signature de plus de 170 millions de personnes, ce qui en ferait, de très loin, la civic tech la plus utilisée au monde. Au-delà des sites de pétitions, on peut également remarquer, à un niveau plus local, les différents sites comme Collecticity et Baztille, qui permettent aux citoyens d’agir pour leur commune et de voter pour des décisions locales. Axelle Lemaire, avec son projet de loi pour une République Numérique qui a été ouvert à la consultation en ligne, évolue déjà dans cette direction.

On peut également citer l’exemple assez à part de La Primaire.org, dont les utilisateurs ont élu un représentant pour les présidentielles 2017 avec un tout nouveau processus de vote, jugé plus démocratique. Même si le candidat n’a pas pu participer à la présidentielle, on a ici un autre exemple de civic tech cherchant à bouleverser le processus d’élection en place dans la démocratie. Un processus qui nécessite une refonte selon ces associations, car obsolète à l’ère du numérique.